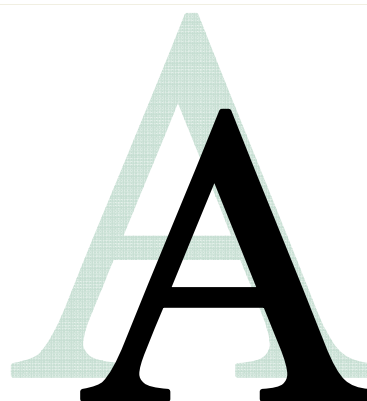


N° 52 Mois de juillet 2011

Nouvelles DE



AIGNAN EN ARMAGNAC



Le mot du Maire



Depuis maintenant de nombreuses semaines, vos élus, et plus particulièrement les élus communautaires, travaillent sur le dossier de la réforme territoriale. Nos assemblées parisiennes, comme souvent trop loin de la réalité du terrain, accélèrent la mise en œuvre de cette réforme et fixent la taille minimum des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) à 5000 habitants. Notre communauté de communes Terres d'Armagnac se voit donc dans l'obligation de grossir et de se « marier » avec un EPCI voisin. Pour un mariage, le consentement des deux époux est indispensable, mais il leur faudra au préalable s'accorder sur les compétences à exercer.

Plusieurs obstacles se dressent sur le chemin de cette fusion : nos voisines suffisamment grandes aujourd'hui n'ont aucune obligation de mariage, la fiscalité et les compétences exercées ne sont pas identiques.

Plusieurs pistes se dégagent, vers Nogaro et la communauté du Bas Armagnac, vers Marciac et Plaisance avec la communauté Bastides Vallons, ou vers Riscle avec la communauté Monts et Vallées de l'Adour.

Fiscalité mixte identique, compétences très proches et forte volonté de travailler rapidement pour se caler dans le calendrier imposé par la loi sont autant d'éléments qui rapprochent notre communauté de celle de Monts et Vallées de l'Adour. C'est avec cette dernière que les élus vont travailler sur les simulations dans le cadre d'une fusion sans pour autant délaisser les deux autres possibilités vers Nogaro et Plaisance Marciac, avec pour objectif majeur une fusion sans reprise des compétences.

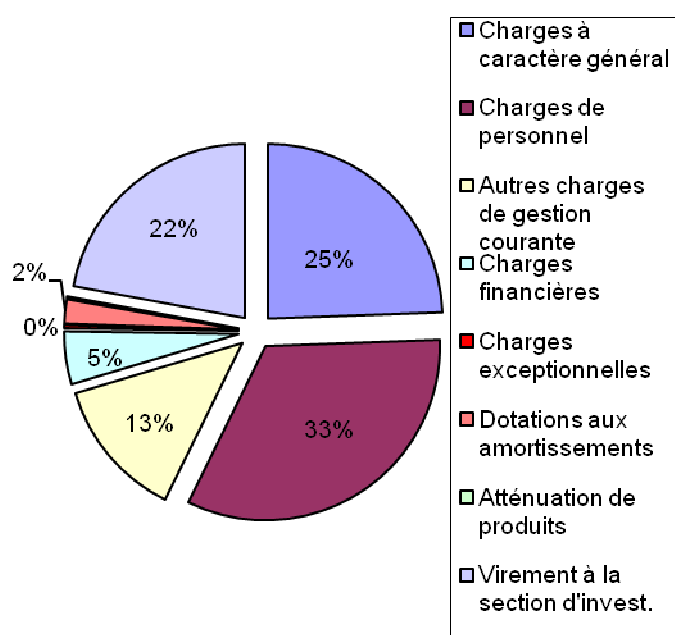
A suivre.....

BUDGET PRIMITIF AIGNAN 2011

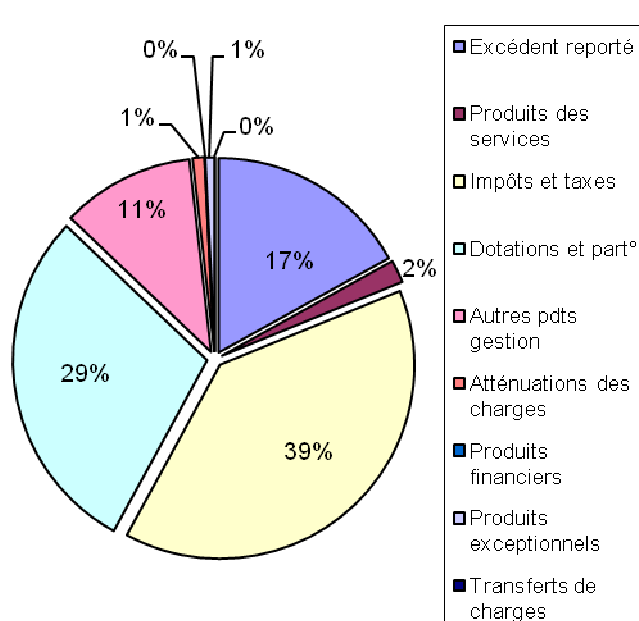
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	171 040,18
011	Charges à caractère général	247 000,00	70	Produits des services	18 992,00
012	Charges de personnel	332 600,00	73	Impôts et taxes	396 263,00
65	Autres charges de gestion courante	131 900,00	74	Dotations et part°	295 167,00
66	Charges financières	49 700,00	75	Autres pdts gestion	112 090,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	013	Atténuations des charges	10 000,00
68 (04)	Dotations aux amortissements	22 702,00	76	Produits financiers	40,00
014	Atténuation de produits	1 500,00	77	Produits exceptionnels	8 000,00
023	Virement à la section d'invest.	223 190,18	79	Transferts de charges	
			72	Travaux en régie	
TOTAL			TOTAL		
1 011 592,18			1 011 592,18		

DEPENSES FONCTIONNEMENT



RECETTES FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF

SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES

DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit reporté	223 830,24	001	Excédent reporté	45 769,38
16	Remboursement prêts	84 258,93	10	Ressources propres ext.	237 420,24
165	Cautions	800,00	1068	Affectation résultat	0,00
231	restes à réaliser	0,00	165	caution	800,00
	Provisions pour risques et charges	0,00	20	Immobil° incorporelles	6 286,73
			28(040)	Amortissements immob°	22 702,00
			021	Virement de la section FT	223 190,18
TOTAL		308 889,17			536 168,53
		227 279,36			**
OPERATIONS EQUIPEMENT NON INDIVIDUAL.					
20	Immobilisations incorporel	14 500,00	13	dont 6410 € RAR	381 363,10
21	Immobilisations corporelle	41 030,00	16		349 047,54
23	Immobilisations en cours	882 160,00	Autofinanct		227 279,36
23	RAR	20 000,00			957 690,00
		957 690,00			957 690,00
TOTAL SECTION		1 266 579,17			1 266 579,17

Malgré le gel des dotations d'état sur les trois années à venir, les élus de la commune d'Aignan à l'instar des élus communautaires à l'unanimité ont souhaité ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale. Seules les bases ont augmenté, ce qui entraînera une hausse des impôts fonciers et de la taxe d'habitation pour les ménages.

La commission des finances s'est appuyée sur les études réalisées en amont par les diverses commissions pour monter le budget primitif 2011. Cet exercice s'est terminé par une réunion en présence de Monsieur Eglin, Percepteur de la Trésorerie d'Aignan/Plaisance, avant d'être présenté et voté au cours de la séance du conseil municipal du 14 avril.

Espace intergénérationnel:

N'est-il pas du ressort des élus de prévoir et de travailler à l'évolution de la cité ?

Dans une société de plus en plus individualiste, n'est-il pas de leur devoir d'imaginer les outils qui renforcent le lien social et les solidarités ?

C'est cette réflexion qui a conduit à l'émergence de l'espace intergénérationnel. Mené de pair avec la réalisation de logements par la SA HLM (Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré) sur le site des anciens établissements « TARRIDE » (Silos Vicois) libérant ainsi la ville d'une friche commerciale », l'espace intergénérationnel situé à proximité immédiate place des Arènes répondra à plusieurs exigences ;

- L'accueil du club du 3^{ème} âge en réglant le problème de l'accessibilité et de la salubrité des locaux en même temps qu'une économie substantielle d'énergie (chauffage).

- Un lieu de formation pour toutes les générations d'Aignonais et notamment les plus jeunes

- Un espace partagé par le tissu associatif Aignonais

- Un lieu attractif et performant à l'occasion des grandes manifestations.

- Un lieu globalement accessible et parfaitement intégré à la cité.

D'un point de vue purement comptable, ce projet pourrait paraître trop ambitieux.

Bien sûr, la recherche de financements auprès de partenaires est nécessaire et c'est bien là où l'énergie de tous les élus devrait se concentrer.

Ce n'est pas la voie qu'a choisie une partie des élus municipaux, c'est bien dommage car il est de plus en plus difficile de convaincre.

La majorité municipale qui s'est dégagée sur ce projet prévoit l'avenir et le développement de la commune tout en préservant sa capacité future à investir, cela restera le fil conducteur de son action.

Un espace Intergénérationnel

Lors de la séance du Conseil Municipal du 23 Mars, nous avons voté contre le projet d'agrandissement du Boulodrome et la création de l'Espace Intergénérationnel (Comme mentionné dans l'article du 4 Avril 2011 du Sud Ouest, intitulé « Un espace pour toutes générations »), les montants avancés ne reflétant pas la réalité.

Le plan de financement présenté nous paraît difficilement envisageable. En effet, il se structure sur une base de subventionnement à hauteur de 80% du coût total répartis comme suit :

Etat : 20% soit 84 918€,

Département : 10% soit 42 459€,

Région : 10% soit 42 459€

Europe (FEDER) : 40% soit 169 834€

Resterait ainsi à la charge de la Commune 171330€, au cas où nous obtenons ces 80% de subventions, ce qui nous paraît peu probable. Au cas où nous n'aurions pas la totalité de ces subventions, la Commune a budgétisé un total de 301330€ (171330€+130000€ à la section bâtiments)

Par ailleurs, le budget voté fait apparaître un taux d'endettement de 16%. Le taux d'endettement d'une Commune permet d'apprécier sa capacité à pouvoir emprunter pour réaliser ses investissements. Théoriquement, une commune ne devrait pas dépasser un taux d'endettement au-delà de 20% au risque de ne pouvoir envisager ses investissements futurs. Aussi, notre vote a été motivé par le fait que le coût de la zone Pavillonnaire de « Guilhemblanc » reste encore à régler en 2011 et n'a pas encore fait l'objet d'une inscription au budget, soit environ 430 000€ HT qui devront nécessairement être empruntés. A ce titre, la Commune serait en passe de dépasser la limite critique des 20% d'endettement.

Nous sommes conscients de la nécessité de trouver un local pour accueillir le 3^{ème} âge, et les autres associations. Toutefois la Commune d'Aignan possède déjà des locaux aménageables, ce qui lui permettrait de ne pas engager des emprunts supplémentaires.

Ces réflexions nous ont amenés à nous abstenir pour le vote du budget 2011.

L'opposition Municipale : Jean-Yves Darbas, Héléne Fabre, Xavier Laffargue, Alain Peres, Valérie Pesquidoux, Chantal Samiguet.

Par soucis d'équité de l'information, vous trouverez, ci-dessus, à droite de cette page le tract transmis par l'opposition municipale, puisque c'est ainsi que six de nos conseillers municipaux se sont positionnés.

Les Sapeurs Pompiers :



Le 87^{ème} congrès départemental des sapeurs pompiers du Gers s'est déroulé à Aignan. Après l'accueil autour du petit déjeuner, les représentants des centres de secours se sont retrouvés au collège pour une matinée de travail en commission. A l'issue de l'assemblée générale qui se déroulait à la salle des fêtes, les pompiers se sont retrouvés avec les officiels pour la cérémonie

sur la Place du Colonel Parisot. Le drapeau de l'union départementale a été remis au centre de secours d'Aignan qui devra être présent à l'occasion de toutes les cérémonies.

La musique départementale des sapeurs pompiers a accompagné le défilé du tour de ville des hommes et des matériels. Cette superbe journée s'est clôturée par un diner de « Gala » servi à la salle polyvalente.

Le congrès n'était pas revenu à Aignan depuis 1985, Yves Mora était le Chef de Centre. Si la météo a facilité le bon déroulement de cette journée, sa réussite est due au travail de l'ensemble des sapeurs pompiers du Centre de Secours d'Aignan sous la direction de Philippe Gérard, Président de l'amicale, et de son Chef de Centre, Michel Aurensan.

Merci à tous pour l'organisation parfaite de ce 87^{ème} congrès qui restera dans les mémoires et l'honneur fait à Aignan à travers vous lorsque vous porterez les couleurs de l'Union Départementale tout au long de l'année.



Gendarmerie Nationale :

Depuis le début de l'année, la brigade de gendarmerie d'Aignan est ouverte au public le lundi matin. Cette permanence permet à toute la population du canton de venir à la rencontre de nos gendarmes en poste à Aignan.

Vacances en toute tranquillité :

La gendarmerie nationale veille sur les logements laissés inoccupés pendant les vacances. Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter les risques liés aux visites *indésirables de vos habitations*.

Avant de partir vous devez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Pendant vos vacances, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le weekend, afin de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile.

Quelques conseils :

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, de colis et autres publicités. Vous pouvez aussi renvoyer automatiquement votre courrier par les services de La Poste sur votre lieu de villégiature.

Avant votre départ faites vérifier le bon état de vos serrures et verrous, et n'oubliez pas de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement, demandez à un ami ou un voisin d'ouvrir et fermer régulièrement les volets et d'allumer quelques lumières. Si vous le pouvez renvoyez votre ligne téléphonique sur votre portable, un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux et objets d'art et autres valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les, le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre assurance au sujet des conditions de protection.

N'hésitez pas à signaler des comportements suspects, composez le 17, ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de bonnes vacances.



Fin de saison pour l'USA :

Les équipes seniors ont terminé leur saison sur un bilan satisfaisant :

L'équipe première termine 4^{ème} du championnat d'excellence et a échoué en finale de la coupe du Gers en s'inclinant aux tirs au but contre Sud Astarac 2010.

Avec un peu plus de réussite, elle aurait pu monter sur le podium du championnat et ramener la coupe du Gers. Souhaitons que cette réussite soit présente la saison prochaine pour un bilan encore meilleur. La réserve atteint son objectif en se maintenant en championnat de 1^{ère} division avec une 7^{ème} place. Le parcours en coupe aurait pu être plus beau avec les regrets d'une défaite évitable en quart de finale du challenge du district. Les féminines en entente avec Val d'Arros, se placent 9^{ème} de leur championnat, en progression d'année en année. Après un bon début de championnat, l'hiver a été difficile. Le printemps s'est mieux passé avec entre autre des matchs nuls convaincants contre 3 des 5 premières équipes de la poule...



Des résultats encourageants pour les saisons à venir. Nos jeunes footballeurs de l'école de foot ont aussi terminé leur saison fin mai... les entraînements se terminant mi-juin.

Malgré des calendriers compliqués pour certaines équipes, la saison a été bonne sportivement, la plupart des équipes finissant dans les 3 ou 4 premiers des championnats où elles étaient engagées. La saison s'est conclue avec une sortie au stadium de Toulouse pour le match TFC Bordeaux. Coté encadrement, l'implication des éducateurs et bénévoles du club a permis d'assurer un bon fonctionnement de l'école de foot tout au long de l'année avec plus de 60 jeunes de 5 à 17 ans... Efforts reconnus officiellement par la FFF, avec la reconduction du label qualité des écoles de football. L'USA tient à remercier les parents qui se sont impliqués tout au long de la saison, ont suivi leurs enfants et aidé au transport de ceux-ci. On peut toujours mieux faire, mais globalement, le bilan est positif de ce côté-là également...

L'USA vous souhaite de bonnes vacances et donne rendez-vous à ses joueurs et supporters en septembre.

 **La Chrysalide**: ANNEE 2011/2012 du 15 SEPTEMBRE au 30 JUIN

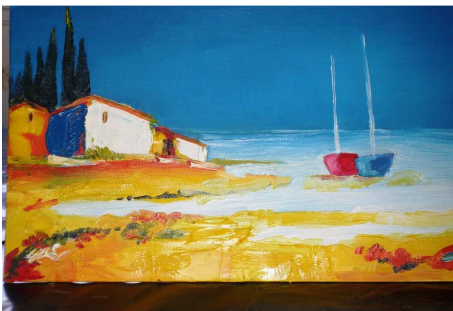
Cours de sculpture tous les quinze jours, de 09 h 30 à 11 h 30 le mercredi, animé par Monsieur Fred NOIRET.

La cotisation mensuelle est de 30€/mois.

Cours de dessin /peinture de 14 h 30 à 17 h 30 tous les mercredis, animé par Monsieur Christian VIENNE.

La cotisation mensuelle est de 20€/mois.

Il est possible de venir aux deux ateliers le tarif demeure à 30€/mois. L'adhésion pour l'année est de 20€.



Les membres qui souhaitent poursuivre leur travail ont la possibilité de venir à l'atelier en dehors des horaires du mercredi.

Il n'est pas rare que les adeptes se retrouvent le samedi après midi.

Pour les enfants qui veulent s'initier à cet art il est impératif d'avoir 10/12 ans, ceci pour le bien-être de l'élève.

L'Association exposera le travail des créateurs au mois de septembre 2011 au Syndicat d'Initiative d'Aignan.

Téléphonie mobile :

En raison de problèmes d'acquisition foncière rencontrés pour un des trois sites mis en œuvre par le Conseil Général du Gers qui est le maître d'ouvrage dans cette opération, le marché travaux a été déclaré sans suite. Un appel d'offre séparé a été lancé, avec un retour souhaité pour le 21 juillet.

Le début de la construction prévue sur une durée de 6 à 8 semaines est reporté à la rentrée de septembre. Une fois l'antenne construite, elle sera mise à disposition des trois opérateurs principaux pour l'installation de leurs équipements.

Si l'on est en droit de s'interroger sur l'efficacité des acteurs de ce dossier tant attendu, il ne faut pas juger hâtivement. A ce jour aucun des 5 sites retenus sur le Gers (deux pris en charge par les opérateurs) n'est commencé.

On ne peut que regretter ce nouveau retard, lié à la mise en œuvre de procédures de plus en plus complexes, qui pénalise l'ensemble de nos concitoyens et plus encore les acteurs économiques du territoire.

La Gaule Aignanaise:

Les jeunes de la Gaule Aignanaise se sont particulièrement distingués au championnat départemental. Félicitations à Léo BELL, Dorian MAILHO et Pierre VUILLERMOZ qui ont terminé à la deuxième place chez les jeunes, Léo premier de sa catégorie.

Ce sont les bénévoles de l'association qui, cette année encore, ont débroussaillé, tondu et nettoyé les berges du lac.

Un grand merci à tous pour cette participation bénévole à l'entretien de cet espace qui accueille de très nombreux visiteurs tout au long de l'été.



La T.N.T. :

Télévision Numérique Terrestre

Le passage à la TNT se déroulera dans la nuit du 7 au 8 novembre.

Le pic du midi cessera d'émettre des ondes hertziennes à partir de 3 heures du matin, l'émission en numérique permettra de disposer alors de 19 chaînes.

Les dispositifs de réception devront être remplacés pour recevoir la télévision numérique.

Adressez-vous à votre installateur ou bien contactez le 0 970 818 818.

tous au numérique

Effectuer une recherche

PARTICULIERS

PROS & COLLECTIVITÉS

ACCUEIL OÙ ET QUAND ? COMMENT FAIRE ? QUELLES AIDES ? EN SAVOIR PLUS ?

Quand allez-vous passer au tout numérique?

- Provence Alpes J-19 le 05 juillet 2011
- Alpes J-96 le 20 septembre 2011
- Midi Pyrénées J-146 le 08 novembre 2011

Voir le calendrier complet

Site Outre-mer

Êtes vous concerné ?

Par quel moyen recevez-vous la télévision ?

- Une antenne réseau
- Internet ou le câble
- Une parabole
- Je ne sais pas

SUIVANT

POUR PLUS D'INFORMATION, APPELER LE : 0 970 818 818 du lundi au samedi de 8h à 21h (Prix d'un appel local)

Les restos du Cœur



Les Restos du Cœur du Gers souhaitent apporter leur aide aux personnes en difficultés résidant en milieu rural et qui n'ont pas de moyens de transport pour rejoindre nos centres de distribution.

Pour préparer cette prochaine campagne de distribution alimentaire, notre centre de NOGARO va assurer une permanence dans les locaux de la Mairie d'Aignan. Les personnes désireuses d'accéder à cette aide pourront téléphoner au siège des restos du cœur : 05 62 60 07 78. Il est rappelé que les inscriptions resteront confidentielles et seront faites par des bénévoles des Restos du Cœur

L'aide alimentaire sera portée au plus près des demandeurs, en fonction de leur nombre et selon une procédure qui sera expliquée à chacun.

Cette initiative sera opérationnelle grâce au soutien de votre mairie.

L'OPAH

AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE : « AIGNAN » S'IMPLIQUE !

La communauté de communes du Bas Armagnac ainsi que les communes d'Aignan, Castelnavet, Loussous-Debat, Margouët-Meymes, Pouydraguin et Sabazan ont décidé de lancer conjointement une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RR)**.

Il s'agit d'une procédure ambitieuse permettant de mobiliser des **aides financières spécifiques (Etat, Conseil Général et Conseil Régional) pour favoriser la réhabilitation du parc immobilier privé et améliorer l'offre de logements sur ce territoire.**

Si cette opération vise particulièrement **l'habitat dégradé et inconfortable**, elle cible une **maîtrise des dépenses d'énergie** dans les logements et le **maintien à domicile des personnes âgées** (travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite).

Pour bénéficier d'aides, les propriétaires doivent, avant même d'avoir commencé les travaux, constituer un dossier de demande de subvention auprès de l'équipe d'animation.

Le bureau d'études **Altair** a été choisi pour assurer le suivi-animation de cette opération. Dès septembre, vous pourrez rencontrer les animateurs de l'OPAH (Nico DEMBINSKI et Nicole GIBAUD) lors des permanences qui sont d'ores et déjà programmées :

- 1^{er} mercredi du mois à Nogaro de 9h30 à 11h30 (locaux de la CCBA)
- 2nd mercredi du mois à Le Houga de 9h30 à 11h30 (en mairie)
- 3^{ème} mercredi du mois à Aignan de 9h30 à 11h30 (en mairie)
- 4^{ème} mercredi du mois à Manciet de 9h30 à 11h30 (en mairie)

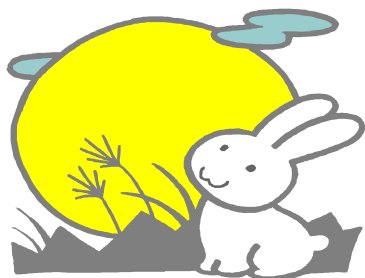
Une réunion publique d'information se tiendra « **LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE A AIGNAN A 20H30** ». Les personnes intéressées sont vivement invitées à participer à cette première rencontre et venir chercher les 1ers renseignements.

Communauté de Communes Terres d'Armagnac

Mini bus :

A la fin de l'année 2010, en s'appuyant sur le diagnostic et le travail réalisés par les acteurs du secteur Enfance Jeunesse, la C.A.F. du Gers proposait de financer 80% de l'acquisition d'un minibus. Les élus s'emparaient rapidement de cette offre pour aboutir le 27 décembre sur l'achat d'un véhicule de 9 places. Malheureusement, à ce jour la réglementation liée aux compétences exercées par la communauté de communes Terres d'Armagnac ne permet pas de mettre ce véhicule à disposition des associations du territoire.

Le Multi-Accueil : « Les Pitchounets d'Armagnac »



Le mult-accueil les « Pitchounets d'Armagnac » : service destiné aux enfants de 3 mois à 4 ans.

Tous les jeudis de 8H à 18H une équipe qualifiée de professionnels de la petite enfance favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant dans un espace sécurisé.

Les enfants participent aux activités organisées selon leurs rythmes.

Dans le courant du mois de mars, les enfants qui fréquentent le Multi Accueil, accompagnés de leurs parents et du personnel de la structure sont allés à la piscine « La Source » de Marciac.

Cette matinée appréciée du plus grand nombre sera renouvelée dans le courant de l'année.

L'Accueil de Loisirs :

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis durant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires.

La structure « Les Aventuriers » accueille les enfants de 3 ans à 14 ans.

Les enfants participent à des activités multiples et variées : manuelles, sportives, culturelles... conformément à un projet pédagogique.



Bons MSA acceptés.

Horaires : de 7H45 à 18H Le midi : possibilité de manger au Centre de Loisirs

Pour la deuxième année consécutive, l'Accueil de Loisirs proposera des cours de natation dans le cadre du contrat éducatif local. Ouvert aux enfants de grande section maternelle et de CP, ces cours seront dispensés à la piscine d'Aignan par un maître nageur titulaire du BEESAN (forfait de 10 séances).

La Garderie scolaire.

Ouverte de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H30, la garderie scolaire fonctionne dans les locaux de la BCD du groupe élémentaire d'Aignan.



Le Transport à la demande :

**NOUVEAU SERVICE
à la Communauté de Communes
TERRES D'ARMAGNAC
à compter du 1^{er} JUIN 2010**



**Un véhicule passe vous prendre
et vous ramène chez vous**



Une nouvelle destination est proposée aux usagers du transport à la demande :

Le marché du Mercredi de Nogaro.

Depuis le 1^{er} juin 2010, la Communauté de Communes Terres d'Armagnac propose un nouveau service aux habitants de son territoire avec le partenariat financier de la région Midi Pyrénées et du Conseil Général du Gers.

Ce service qui s'adresse à tout public, doit permettre de faciliter les déplacements en milieu rural. Sur un simple appel téléphonique (la veille avant 12H00, le samedi avant 12H00 pour les sorties du lundi), un taxi vient vous chercher à votre domicile à des dates et des heures fixes et vous ramène chez vous.

Les destinations possibles sont les marchés d'Aignan le lundi, de Plaisance du Gers le jeudi, d'Eauze le jeudi, de Riscle le vendredi, le club du troisième âge d'Aignan le lundi, la gym des aînés de Margouët Meymes le vendredi. Ce service vous permet aussi de rejoindre les liaisons régionales (transport en bus) pour vous rendre à Mont de Marsan, Auch ou Toulouse et Tarbes.

Pour les Aignannais, vous pouvez appeler au 05 62 09 22 22 Taxi PIZZATO

Pour tout renseignement sur ces services :

Communauté de Communes Terres d'Armagnac. ; Tel. 05 62 03 73 50 Fax. 05 62 03 73 51

Site internet : <http://www.cc-terresdarmagnac.com> Email : cc.terresdarmagnac@wanadoo.fr